



LES DOSSIERS RÉDACTION

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

À contrôle renforcé, pression supplémentaire

Si le Pôle Emploi et le gouvernement considèrent la réforme du chômage comme un tremplin, un moyen de « stimuler » les demandeurs d'emploi en perte de motivation, d'autres analyses émergent au sein de la population.

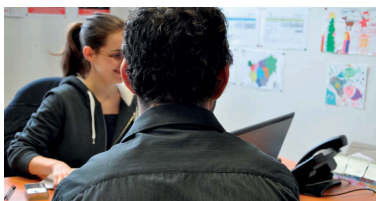


Photo d'illustration Écoute et conseil sont au cœur des activités des associations.

Pour Claudine Polonais, responsable du groupe SNC de Brive (voir encart ci-contre), « il y a très peu de chômeurs par vocation en France. On trouvera toujours des gens pour profiter du système, mais ce sont des cas marginaux ». La théorie de la fraude généralisée n'a pas lieu d'être à ses yeux, pas plus que le durcissement du contrôle des chômeurs annoncé par le gouvernement. « La mise en place des indemnités régressives va pressurer un petit peu plus les personnes qui cherchent du travail, et les plonger encore plus vite dans la précarité », estime-t-elle par expérience. Depuis trois ans qu'elle s'investit auprès des demandeurs d'emploi, cette bénévole n'a pu qu'observer les difficultés financières et psychologiques inhérentes aux périodes d'inactivité prolongée. « La situation peut devenir critique en à peine quelques mois, notamment pour ceux qui ont contracté un emprunt auprès de leur banque ». Une crise économique qui nourrit et entretient un mal latent, pernicieux, souffrance morale que souligne le dernier rapport annuel et national du SNC. Le document stipule : « Le chômage est vécu comme

une épreuve qui s'accompagne de stress et d'anxiété mais également d'un profond sentiment de culpabilité. Cette expérience est souvent un traumatisme, une blessure ».

[Des responsabilités partagées]

À l'échelle corrèzienne, Claudine Polonais confirme : « Il est très difficile d'établir un profil type des personnes qui demandent à nous voir. Ce sont aussi bien des hommes que des femmes, des jeunes et des moins jeunes, des personnes qualifiées ou non, au chômage depuis plusieurs mois ou plusieurs années. Mais ils partagent quand même un point commun, c'est d'avoir perdu confiance en eux et de s'isoler par honte ou par peur d'être jugés ». Se stigmatiser avant que d'autres ne le fassent : un mal typiquement français, ancré dans notre société et porté, condamnent certaines associations, par les plus hautes instances. « Les politiques et les médias véhiculent une image accablante des personnes sans activité professionnelle. » Une image dont se saisit le reste de la population. « Les termes de « chômeurs » ou de « demandeurs d'emploi » sont en eux-mêmes extrêmement négatifs, ils laissent entendre que les gens sont passifs, qu'ils se complaisent dans leur situation et qu'ils sont les seuls responsables du niveau de chômage en France... » Vision simpliste et réductrice selon la res-

ponsable du groupe SNC-Brive, qui interroge sur la pertinence du système tout entier. Des tabous et des clivages, elle en recense plus que nécessaire. Que cache réellement « l'offre raisonnable d'emploi » ? Doit-on accepter un poste à « n'importe quelle » condition, gagner 30 à 40 % de moins que dans son précédent travail ? Et pourquoi les mesures en faveur des entreprises ne génèrent-elles pas les embauches attendues ?

[Un système à bout de souffle ?]

« Depuis quelques mois, on ressent une véritable fracture entre le Pôle Emploi et ses bénéficiaires. Les outils informatiques sont très bien faits, mais la prise en charge de l'humain ne suit plus. Il y a trop de dossiers à gérer, on voit que les accompagnateurs sont eux-mêmes sous pression. C'est le serpent qui se mord la queue... » À l'instar du SNC tout entier, Claudine Polonais en appelle donc à « dépoussiérer le code du travail », paralysé par un empilement de réformes et d'ordonnances successives, et à s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, au Canada ou en Allemagne, par exemple. « On pourrait mettre en place une période probatoire pour les jeunes diplômés, favoriser la transmission des compétences entre les seniors et les jeunes... » En somme, faire évoluer les dispositifs de retour à l'emploi et surtout, lutter contre le sentiment d'exclusion et de faiblesse

éprouvés par les « chômeurs ». Car, souligne Claudine Polonais, « tout le monde peut comprendre les difficultés que l'on rencontre quand on n'a

pas de travail. À Brive, de nombreux salariés n'ont pas de perspective d'évolution professionnelle et salariale ». Voilà qui devrait inciter à plus

de bienveillance et de soutien des uns envers les autres. ■

par Priscille Peyre

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Le SNC, qu'est-ce que c'est ?

Créée au national en 1985, l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement gratuit et sans limite de durée basé sur une écoute bienveillante. À Brive, une douzaine de bénévoles s'organise en binômes pour suivre et conseiller les personnes en quête de travail, le plus souvent autour d'un café partagé dans un lieu public. « L'idée, c'est de remettre l'humain au centre du système » présente Claudine Polonais, responsable et fondatrice de la délégation locale. « Les gens peuvent nous parler sans peur du jugement, ils se sentent pris en considération.

Ensemble, on cherche à identifier et à lever les barrières qui les empêchent de trouver du travail. Le plus souvent, ce sont des freins psychologiques dus à une baisse de l'estime personnelle ou à une mauvaise appréciation du marché du travail. » Le nombre de bénéficiaires est particulièrement volatil, estimé autour de cinq en ce début d'année 2019, mais avec de très bons résultats. « 80% des personnes que nous avons accompagnées sont sorties du chômage », note la représentante Corrèze. L'équipe de Brive nourrit également le « plaidoyer », un ensemble de suggestions et de remarques portant sur le chômage en France et régulièrement adressées aux élus nationaux. Contact : snc.brive@snc.asso.fr

